



# LES NEUF PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA PRÉVENTION

## et leur illustration dans le cadre de la pandémie CoVID-19



### 1 ÉVITER LES RISQUES

Le premier principe consiste à éliminer le danger ou l'exposition - pour le CoVID-19, la première stratégie des États était de tenter d'empêcher l'entrée du virus sur leur territoire. Pas de virus, pas de maladie !

### 2 ÉVALUER LES RISQUES QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE ÉVITÉS

Pour prioriser les actions de prévention, il est nécessaire d'apprécier l'importance du danger et la probabilité de contamination. Les premiers travaux sur le SARS-CoV2 ont consisté à évaluer sa dangerosité (y compris le taux de mortalité) et sa contagiosité.

### 3 COMBATTRE LES RISQUES À LA SOURCE

Pour être efficace, la prévention doit être appliquée au plus près de la source de danger. D'où l'accent mis en début d'épidémie sur les "clusters". Aujourd'hui, le virus circule sur tout le territoire. La source, c'est nous... le confinement, les gestes barrières, mais aussi des équipements comme les masques portés à titre préventif pour retenir les gouttelettes émises par la bouche répondent à ce principe.

### 4 ADAPTER LE TRAVAIL À L'HOMME (...)

Dans le cadre professionnel, on priorise l'adaptation du travail plutôt que l'adaptation du travailleur. Pendant la pandémie, le télétravail devient la règle et le déplacement l'exception. Pour ceux qui doivent être à leur poste, des mesures sont prises comme la distance minimale entre travailleurs, ou l'installation de plexiglas de protection aux caisses des commerces...

### 5 TENIR COMPTE DE L'ÉVOLUTION DE LA TECHNIQUE

Les choix de prévention effectués sont sujets à modification chaque fois qu'une innovation scientifique ou technique change la donne. Certains changements passés ou à venir dans les préconisations des autorités de santé (masques, tests, traitements...) sont une adaptation à la connaissance du virus et à la disponibilité des moyens de lutte et de prévention.

### 6 REMPLACER CE QUI EST DANGEREUX PAR CE QUI L'EST MOINS

Ce principe s'applique le plus souvent quand le risque provient directement de l'activité professionnelle. Par exemple, pour les professionnels de santé comme pour les patients, la télé-consultation est recommandée (et prise en charge) pendant la pandémie : son rapport bénéfice / risque est plus favorable.

### 7 PLANIFIER LA PRÉVENTION(...)

La prévention des risques doit englober tous les principes et tous les aspects : organisation du travail, relations sociales, environnement. Les règles du confinement constituent un cadre global pour la prévention de la pandémie et intègrent dans la mesure du possible tous les facteurs.

### 8 DONNER PRIORITÉ AUX MESURES COLLECTIVES

On peut distinguer les mesures collectives, qui protègent toute la population, et les mesures individuelles qui ne protègent qu'une personne. Le confinement, la distanciation sociale, les parois transparentes sont des mesures collectives. Les masques portés à titre préventif pour éviter de contaminer les autres également !

En revanche, les masques filtrants (FFP2), ou les visières de protection sont des mesures individuelles, réservées aux personnes les plus exposées.

### 9 DONNER LES INSTRUCTIONS APPROPRIÉES

Ce dernier principe est indispensable à l'application de tous les autres. Il faut former les professionnels, mais aussi informer l'ensemble des personnes potentiellement exposées - ici toute la population !

